

FICHE DE DONNEES DE SÉCURITÉ

selon (UE) 2015/830

Page 1/7

Ramik® Brown

Révision 1
Date de révision 2018-10-16

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit	Ramik® Brown
Code produit	0033370, 110924

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage prévu	[SU3] Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations* sur si-tes industriels; [PC8] Produits biocides (p. ex. désinfectants, insecticides);
Description	Rodenticide.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société	Neogen Corporation
Adresse	620 Lesher Place Lansing MI 48912 USA
Web	www.neogen.com
Téléphone	517-372-9200/800-234-5333
Email	regulatorysupport@neogen.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro de téléphone en cas d'urgence	1 800 234-5333
--------------------------------------	----------------

Informations supplémentaires

Fabriqué par:	HACCO, Inc. 110 Hopkins Dr. Randolph, WI 53956-1316 U.S.A.
Hotline(s):	HACCO, Inc. est une filiale en propriété exclusive de Neogen Corporation. Médical: États-Unis (1-800-498-5743), International (1-651-523-0318). Répandre/CHEMTREC: États-Unis (1-800-424-9300), International (1-703-527-3887).

SECTION 2: Identification des dangers

2.2. Éléments d'étiquetage

Mention de danger	Aucun danger important
-------------------	------------------------

2.3. Autres dangers

Autres risques	Aucune donnée disponible sur ce produit.
----------------	--

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Ramik® Brown

Révision 1
Date de révision 2018-10-16

3.2. Mélanges

EC 1272/2008

Nom Chimique	Index-No.	Numéro CAS	Numéro CE	Numéro d'enregistrement REACH	Conc. (%w/w)	Classification
Diphacinone		82-66-6	201-434-5		0 - 0.5%	Acute Tox. 1: H300; Acute Tox. 2: H310; Acute Tox. 4: H332; STOT RE 1: H372; Aquatic Acute 2: H401;

Informations supplémentaires

The exact percentage (concentration) of composition has been withheld as a trade secret.

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation	Déplacer la personne exposée à l'air libre. Si la personne cesse de respirer, pratiquer une respiration artificielle. Si la personne respire difficilement, lui donner de l'oxygène.
Contact avec les yeux	Rincer immédiatement à grande eau pendant 15 minutes, en maintenant les paupières ouvertes. En cas de port de lentilles de contact, il est préférable de les ôter.
Contact avec la peau	Ôter les vêtements contaminés. (Se) laver immédiatement abondamment avec de l'eau et du savon.
Ingestion	(Se) rincer abondamment la bouche. Ne jamais rien donner par voie buccale à une personne inconsciente. NE PAS faire vomir à moins d'avis contraire du médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Inhalation	Toux, difficulté à respirer.
Contact avec les yeux	Peut provoquer une irritation des yeux.
Contact avec la peau	Peut provoquer une irritation de la peau.
Ingestion	Peut être nocif en cas d'ingestion, d'inhalation ou en cas d'absorption à travers la peau.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Inhalation	Si les symptômes ou l'irritation persistent, consulter un médecin.
Contact avec les yeux	Si les symptômes ou l'irritation persistent, consulter un médecin.
Contact avec la peau	Si les symptômes ou l'irritation persistent, consulter un médecin.
Ingestion	La personne exposée doit faire l'objet d'une attention médicale immédiate.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Utiliser un moyen d'extinction approprié aux conditions d'incendie environnantes.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Refroidir les récipients exposés au feu en les pulvérisant d'eau. La combustion produit des fumées irritantes, toxiques et nauséabondes.

5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées. Porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter des gants appropriés. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Se laver les mains après

Ramik® Brown

Révision 1
Date de révision 2018-10-16

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

avoir manipulé le produit. Éviter la formation de poussière. Ne pas respirer les poussières.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser le produit pénétrer dans les égouts. Éviter de renverser à nouveau le produit si cela ne présente pas de danger.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Transférer dans des récipients adaptés et étiquetés, pour élimination. Éviter de soulever de la poussière.

6.4. Référence à d'autres sections

Se reporter à la section 2, 8 & 13 pour de plus amples informations.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Appliquer les meilleures pratiques de manipulation lors des opérations de manipulation, transport et distribution. Porter des gants appropriés. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Veiller à ce que la zone de travail soit bien ventilée. Ne pas respirer les poussières. Ne pas manger, boire ou fumer dans les zones d'utilisation ou de stockage du produit. Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver les récipients hermétiquement fermés. Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Conserver dans des récipients correctement étiquetés.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Se reporter à la section 1.2 pour de plus amples informations.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Contrôles de l'exposition professionnelle.

8.2. Contrôles de l'exposition



8.2.1. Contrôles techniques appropriés

Veiller à ce que la zone de travail soit bien ventilée.

8.2.2. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Porter :. Gants résistants aux produits chimiques.

Protection des yeux / du visage

Non demandé.

Protection de la peau - Protection des mains

Porter :. Gants résistants aux produits chimiques.

Protection de la peau - Divers

Porter un vêtement de protection approprié.

Protection respiratoire

Non demandé.

Contrôles de l'exposition professionnelle

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

Ramik® Brown

Révision 1
Date de révision 2018-10-16**SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques****9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

État	Boulettes
Couleur	Marron
Odeur	Aromatique
Seuil olfactif	donnée non disponible
pH	donnée non disponible
Point de fusion	donnée non disponible
Point de congélation	donnée non disponible
Point d'ébullition	donnée non disponible
Point d'éclair	donnée non disponible
Taux d'évaporation	donnée non disponible
Limites d'inflammabilité	donnée non disponible
Pression de vapeur	donnée non disponible
Densité de vapeur	donnée non disponible
Densité relative	donnée non disponible
Coefficient de partage	donnée non disponible
Température d'auto-ignition	donnée non disponible
Propriétés explosives	donnée non disponible
Propriétés comburantes	donnée non disponible
Solubilité	donnée non disponible

9.2. Autres informations

COV (composants organiques volatiles)	donnée non disponible
--	-----------------------

SECTION 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

	donnée non disponible.
--	------------------------

10.2. Stabilité chimique

	Stable dans des conditions normales.
--	--------------------------------------

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

	donnée non disponible.
--	------------------------

10.4. Conditions à éviter

	Chaleur, étincelles et flammes nues.
--	--------------------------------------

10.5. Matières incompatibles

	donnée non disponible.
--	------------------------

10.6. Produits de décomposition dangereux

	Oxydes de carbone.
--	--------------------

SECTION 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les effets toxicologiques**

corrosion cutanée/irritation cutanée	Peut provoquer une irritation de la peau.
---	---

Ramik® Brown

Révision 1
Date de révision 2018-10-16

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

lésions oculaires graves/irritation oculaire	Peut provoquer une irritation des yeux.
sensibilisation respiratoire ou cutanée	donnée non disponible.
mutagénicité sur les cellules germinales	donnée non disponible.
cancérogénicité	Le produit n'est pas nommé dans le 13e Rapport sur les Carcinogènes du Programme National de Toxicologie (NTP). Ce produit n'est pas dans la liste des Carcinogènes OSHA standard 1910.1003. Le produit n'est pas considéré comme un carcinogène potentiel dans les Monographes de l'Agence Internationale pour la Recherche contre le Cancer (IARC), volumes 1-112.
Toxicité reproductive	donnée non disponible.
toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique	donnée non disponible.
toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée	donnée non disponible.
danger par aspiration	donnée non disponible.
Exposition répétée ou prolongée	Éviter toute exposition prolongée ou répétée.

11.1.4. Informations toxicologiques

Ramik® Brown	Voie orale chez le rat DL50: 8 mg/kg	Voie dermique chez le lapin DL50: 11 mg/kg
--------------	--------------------------------------	--

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

	Sans objet.
--	-------------

12.2. Persistance et dégradabilité

	donnée non disponible.
--	------------------------

12.3. Potentiel de bioaccumulation

	donnée non disponible.
--	------------------------

12.4. Mobilité dans le sol

	donnée non disponible.
--	------------------------

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

	donnée non disponible.
--	------------------------

12.6. Autres effets néfastes

	donnée non disponible.
--	------------------------

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

	Éliminer conformément à aux réglementations locales, régionales et nationales en vigueur.
--	---

Méthodes d'élimination

	Contactez une société agréée pour l'élimination des déchets.
--	--

Ramik® Brown

Révision 1
Date de révision 2018-10-16

Élimination du conditionnement

	Ne PAS réutiliser les récipients vides. Les récipients vides peuvent être envoyés pour être éliminés ou recyclés.
--	---

SECTION 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

	Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport.
--	--

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

	Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport.
--	--

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

	Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport.
--	--

14.4. Groupe d'emballage

	Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport.
--	--

14.5. Dangers pour l'environnement

	Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport.
--	--

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

	Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport.
	donnée non disponible.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

	Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport.
	Sans objet.

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlements	<p>RÈGLEMENT (UE) 2015/830 DE LA COMMISSION du 28 mai 2015 modifiant le règlement (CE) no 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH).</p> <p>RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), instituant une agence européenne des produits chimiques, modifiant la directive 1999/45/CE et abrogeant le règlement (CEE) n° 793/93 du Conseil et le règlement (CE) n° 1488/94 de la Commission ainsi que la directive 76/769/CEE du Conseil et les directives 91/155/CEE, 93/67/CEE, 93/105/CE et 2000/21/CE de la Commission.</p>
-------------------	---

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

	donnée non disponible.
--	------------------------

Informations supplémentaires

FIFRA	This chemical is a pesticide product registered by the United States Environmental Protection Agency and is subject to certain labeling requirements under federal pesticide law. These requirements differ from the classification criteria and hazard information required for safety data sheets (SDS), and for workplace labels of non-pesticide chemicals. The hazard information required on the pesticide label is reproduced below. The pesticide label also includes other important information, including directions for use.
Mot de signalisation FIFRA	CAUTION.

Ramik® Brown

Révision 1
Date de révision 2018-10-16

Informations supplémentaires

Avertissement FIFRA	Nocif en cas d'ingestion ou d'absorption par la peau. Tenir à l'écart des enfants, des animaux domestiques et des animaux de compagnie. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Tous les manipulateurs (y compris les préposés à l'application) doivent porter une chemise à manches longues et des gants de protection en stratifié. Tous les manipulateurs (y compris les applicateurs) doivent porter des chaussures, des chaussettes et des gants. Toute personne qui récupère des carcasses ou des appâts non utilisés après l'application de ce produit doit porter des gants de protection en stratifié.
----------------------------	--

SECTION 16: Autres informations

Autres informations

Révision	Ce document diffère de la version précédente en ce qui concerne les points suivants : 1 - Code produit. 1 - Fabriqué par:. 1 - Hotline(s):. 4 - Ingestion. 9 - 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles (Couleur). 9 - 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles (Odeur).
Texte des mentions de danger présentées en Section 3	Acute Tox. 1: H300 - Mortel en cas d'ingestion. Acute Tox. 2: H310 - Mortel par contact cutané. Acute Tox. 4: H332 - Nocif par inhalation. STOT RE 1: H372 - Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée . Aquatic Acute 2: H401 - Toxique pour les organismes aquatiques.

Informations supplémentaires

	<p>AVERTISSEMENT : L'information et les recommandations contenues dans ce document sont présentées de bonne foi et correctes à ce jour. Aucune déclaration n'est faite quant à l'exactitude ou l'intégralité de ces informations. De plus, étant donné les nombreux facteurs pouvant avoir une incidence sur l'utilisation du produit, l'information fournie sous-entend qu'il est de la responsabilité des usagers de s'assurer qu'il est adapté à leur besoin avant usage.</p> <p>Sauf mention expresse aux présentes, AUCUNE GARANTIE, GARANTIE OU DÉCLARATION D'AUCUNE SORTE, EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, LA GARANTIE IMPLICITE DE MÉRCANICITÉ, D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, DE CONDITIONS DE PERFORMANCE, D'UTILISATION DU COMMERCE OU DE RÉSULTATS OBTENIR PAR L'UTILISATION DE CE PRODUIT sont faits en ce qui concerne ce produit ou l'utilisation de ce produit. Le produit couvert est fourni "tel quel" et uniquement sous réserve des garanties fournies ici, aucune responsabilité n'est assumée résultant de l'utilisation de ce produit.</p>
--	--